



CE Ile de France Sud

Séance Plénière du 23 octobre 2008

www.fo-lcl.fr

Consultation sur l'automatisation de VILLEJUIF

Cette automatisation va entraîner une période de travaux de 26 semaines, impliquant plusieurs étapes (appelées phasages) et un déplacement partiel de l'équipe dans un local de repli. En raison des nuisances générées, les salariés percevront les primes "travaux" et "repas".

Encore une fois, la Direction profite de cette rénovation pour supprimer un poste à l'accueil !

Plus grave, elle minimise le temps à consacrer à la maintenance interne (1 h 40 par jour !). Pour **FO LCL**, cette estimation est une hérésie si l'on prend en compte le nombre d'automates à gérer, l'activité des clients professionnels de l'agence et, par voie de conséquence, la masse prévisible des dépôts que ceux-ci seront amenés à effectuer.

Même si cette automatisation va apporter de meilleures conditions d'accueil de la clientèle et une amélioration de la sécurité, il n'en demeure pas moins que l'augmentation de la charge de travail risque de nuire à la santé des salariés.

Pour cette raison, les élus, à l'unanimité, ont voté contre ce projet.

Consultation sur la création de PARIS TOLBIAC

FO LCL ne peut que se féliciter de cette création d'agence automatisée qui va dans le sens des objectifs de développement de Crescendo 2.

Malheureusement, celle-ci ne génère pas de création de postes.

Ceci est d'autant plus déplorable que la D.R. "Saint-Michel-Italie-Nation" souffre cruellement d'un manque d'effectif.

D'autre part, plusieurs questions posées par les membres du CHSCT n'ont pas obtenu de réponses de la part de la Direction.

C'est pourquoi **FO LCL** (tout comme la CGT et la CFDT) n'a pas pris part au vote, seul le SNB/CGC a voté..... POUR.

Consultation sur l'automatisation de LA FERTE- SOUS-JOUARRE

Quand on veut, on peut :

- Il n'y aura pas de diminution de personnel pour cette automatisation.
- Les salariés bénéficieront de la prime travaux ainsi que la prime repas.
- Il y aura la climatisation dans toute l'agence, même dans la tisanerie !

Encore une fois le temps de maintenance estimé (30 mn), nous paraît insuffisant

C'est pourquoi FO LCL s'est abstenu.

Création d'un pôle Apporteurs Professionnels

Ce projet concernera 5 salariés dont une assistante, ces 5 postes étant créés.

La mise en place est envisagée pour la fin de l'exercice 2008, le pôle sera localisé rue Monsigny (Paris 2ème). La cible est de 1.400 dossiers traités par an, pour les 4 apporteurs.

Ils seront rattachés au Développement Commercial de la Direction de Réseau et travailleront du lundi au vendredi.

La Direction nous aurait elle entendus ?

Evolution du périmètre des agences dérivées

La Direction décide de "dé dériver" un certain nombre d'agences alors que leur portefeuille de clients actifs est supérieur à celui d'autres agences en projet de dérivation...!

A cet égard, il convient de rappeler que, lors de la dérivation des appels téléphoniques de ces agences, il y avait eu des suppressions de postes (exemple : l'agence Sainte-Geneviève-des-Bois Gare).

Or, pour ces points de vente qui vont de nouveau répondre aux appels de leurs clients, on ne parle pas de créations de postes.

Comprenez qui pourra !

Point sur l'alternance 2007/2008

Il y a eu 58 alternants et 53 contrats étaient à échéance fin juillet, fin août et fin septembre. Le coefficient de transformation en CDI a été de 36%, soit 19 embauches.

Même si des motifs d'ordre personnel ont pu conduire ces apprentis à ne pas souhaiter continuer leur carrière à LCL, on doit malgré tout s'interroger sur ce faible taux. Manque de séduction des postes, niveaux de salaires, éloignement du domicile, conditions de travail?

Evolution Outils et Processus Ressources Humaines

CieL Congés Individuels en Ligne, devient **Congés et Informations en Ligne**.

De nouvelles fonctionnalités sont mises à la disposition des salariés (changement d'adresse, situation de famille, attestations, options de prévoyance, ...).

Pour les Titres Restaurants, un écran spécifique dans CieL vous permet de suspendre votre commande chaque mois pour le mois suivant.

Dans les sites DSBa, le choix entre restaurants d'entreprise et titres de restaurants reste possible, sachant que pour 2009, vous pouvez opter jusqu'au 30 novembre 2008.

Attention, soyez certains de votre option car elle vous engage pour un an !

Pour voter aux élections prud'homales

L'employeur doit vous laisser le temps nécessaire pour accomplir votre devoir électoral pendant votre temps de travail.

Vous pouvez néanmoins voter

- **par correspondance**
- **par voie électronique**

**LE 3 DECEMBRE 2008
Elections Prud'homales
Ne restez pas sans voix
Votez et faites voter FO**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas, appelez-nous !
Nous sommes à votre disposition pour vous aider à y voir plus clair.

La Délégation **FO LCL IDF SUD**.

Martine LE CAMUS
Mathilde DEMEURE
Laëtitia GRIFFE
Patrick LAURENT

VOUS PARTAGEZ NOS IDEES ?

...ADHEREZ A



Nom :

Prénom :

Unité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

**FO LCL IDF Sud 15, rue Feydeau
75002 PARIS BC : 315/45**

☎01.42.95.16.73/76 - Fax: 01.42.95.16.81